



BONNES VACANCES À TOUTES ET TOUS !

L'édito du Secrétaire Général

En 2016, nous partions en vacances d'été avec la publication de la première version d'ordonnance visant à transformer notre association en établissement public (EPIC). Un an plus tard, et une foultitude d'évènements et de rebondissements, force est de constater qu'il **reste du chemin avant la mise en place définitive de cet EPIC** et plus particulièrement de **ses filiales**.

Plus grave, la sécurisation de notre activité est encore loin d'être assurée et la situation de trésorerie n'en finit pas de décliner

(l'article « du côté du CCE » est édifiant à ce point de vue).

Même le Conseil d'Administration s'en est mêlé en reportant son vote concernant les traités d'apports des filiales. Ceci a eu pour conséquence de reporter de nouveau le transfert des personnels dans ces filiales. Prévu au 1^{er} juin, il ne pourra probablement pas être effectif avant le 1^{er} janvier 2018. Ce n'est au fond pas pour déplaire à la **CFDT:AFPA**. En effet, contrairement à ce que l'on peut lire ici ou là de gens sans doute mal informés, **la CFDT ne s'est pas opposée à la transformation statutaire**. D'abord, parce que cette dernière est issue d'une loi, ensuite, parce que ce changement était devenu indispensable. En effet notre statut associatif, auquel nous étions tous attachés, ne nous protégeait plus.

Ce n'est donc pas au changement que nous étions opposés, mais plutôt, à sa mise en application. En particulier, nous soulignons le manque d'engagement politique sur notre activité et nous déplorons le transfert d'un nombre significatif de collègues dans les deux filiales créées, avec en cas de difficulté, l'absence de véritable garantie de leur maintien à l'AFPA.

Pendant toute la consultation du CCE, la délégation CFDT n'a eu de cesse de dénoncer cette décision unilatérale de la Direction, qui disait vouloir se prémunir de risques de contestation et d'opposition. D'où la nécessité, toujours selon la Direction, d'afficher que tout le personnel n'était pas dans l'EPIC. **Pour la CFDT, ce sur quoi il faut être vigilant, c'est à bien séparer les sources de financement** de façon à ne pas prêter le flanc à nos détracteurs avec des soupçons de subventions cachées de la part de l'Etat.

Pour la CFDT, cela peut se réaliser par le biais de la comptabilité analytique. Les filiales pourraient donc exister juridiquement avec une équipe réduite à la portion congrue. La preuve en sera d'ailleurs faite en cette fin d'année 2017 puisqu'on aura fonctionné sans personnel transféré, alors que nous sommes officiellement EPIC depuis le 1^{er} janvier.

CQFD pour la CFDT.

Actuellement, les traités d'apports sont toujours à l'étude et devraient être à nouveau soumis à l'avis du CA à l'automne.

Dans tous les cas, quels que soient les contours définitifs des traités d'apports, **la CFDT garde, chevillée au corps, sa volonté de maintenir une AFPA une et indivisible.**

Sur ces « bonnes » paroles, je vous souhaite, à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été en famille. Faites le plein de soleil et le vide de soucis.

Et revenez en pleine forme à la rentrée pour la suite de l'aventure.

Thierry Cheype Secrétaire Général Synafpa

Syndicat CFDT FPA
Maison des Syndicats
5 rue Franklin
93100 Montreuil
Tél. : 06 86 52 72 84
cfdtafpa@gmail.com
www.facebook.com/cfdtafpa

© cfdtafpa
Directeur de publication
Thierry Cheype - SG

Des négociations pas si bêtes !

LE POINT NÉGOS ?



FRAIS DE SANTÉ

une vache d'infos !

Humanis n'aurait pas été retenue à l'appel d'offres Santé lancé par la direction... On devrait donc changer de mutuelle... Le nouveau prestataire serait APGIS, celui qui gère déjà avec sérieux, notre prévoyance.

Nous piaffons donc d'impatience en attendant d'avoir plus d'informations sur ce nouveau partenaire fin juillet. Espérons que la direction aura misé sur le bon cheval !

ACCORD RPS

un mal de chien à faire avancer ce dossier !

Une dernière séance est prévue très prochainement avant les vacances

Les OS ont pris le taureau par les cornes pour faire évoluer les propositions de la direction mais cette dernière reste pour l'instant, muette comme une carpe sur ce qu'elle souhaite intégrer ou pas comme mesures !

ACCORD ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Ca ne casse pas trois pattes à un canard !

En dépit d'un budget triennal légèrement revu à la hausse par la direction (600 000 euros), on ne peut pas régulariser les 1 644 femmes toujours discriminées en 2016 !

Alors quelles options choisir ?

- rattraper totalement et d'un coup les 31 dossiers présentant un écart salarial entre - 15 et - 30%,
- faire profiter tout le monde quel que soit l'écart avec un pourcentage égal,
- favoriser les bas salaires,
- indemniser les femmes sur le point de partir en retraite,
- ...

Un vrai serpent de mer qui donne un mal de chien à qui veut le résoudre !

Un problème qui continue donc à nous rendre chèvre !

Et puis sans vouloir passer du coq à l'âne, il faut noter que les autres propositions de la direction en matière de promotion, de communication, de formation et d'information sont loin de faire mouche et, pour l'instant, elles ont tendance à laisser les femmes de l'AFPA, comme des oiseaux sur la branche !



ACCORD SUR LE DROIT SYNDICAL

Va-t-on leur voler dans les plumes ?

Concernant surtout les moyens conventionnels, la direction nous prend pour des oies blanches et prévoit des moyens largement en deçà des besoins nécessaires notamment du fait de la nouvelle organisation territoriale en grandes régions.

Elle essaie de nous faire avaler des couleuvres en ne prévoyant pas notamment de temps de déplacement tenant compte des nouveaux périmètres régionaux et du contexte de transformation de l'AFPA.

La DRH essaie donc de noyer le poisson, mais rassurez vous, nous veillerons à ne pas être les dindons de la farce !

*Voilà maintenant, il nous reste à espérer que toutes ces négociations ne se finissent pas en queue de poisson !
En attendant... Bonnes vacances à tous les pigeons... voyageurs !
Et Profitez-en comme... des coqs en pâte !*

Le 4 juillet à Lille Lomme

Rencontre avec Patricia Ferrand

Nouvelle Administratrice du Conseil d'Administration de l'Afpa

Visite du centre Afpa de Lille Lomme

Formation

Poseur Installateur de Menuiseries, Fermetures et Equipements



Patricia Ferrand
Martial Garcia
en compagnie de Yannick Van-vooren formateur



Philippe Berhault
Martial Garcia
en compagnie de Olivier Perin formateur

Une Administratrice Afpa qui ne se contente pas seulement de la table du conseil d'une entreprise, mais aussi de la rencontre des hommes et des femmes qui la font vivre ou comment concilier stratégie et social.

Pour la Cfdt, être membre du Conseil d'Administration de l'Afpa c'est important pour peser sur les décisions stratégiques. Mais pour notre nouvelle administratrice, Patricia Ferrand secrétaire confédérale Cfdt, la réalité d'une entreprise ce sont les salarié(e)s et les utilisateurs du service Afpa.

Le 4 juillet dernier le bureau national du Synafpa organisait une journée dans un centre Afpa (Lille-Lomme).

Au programme, la rencontre de formateurs-formatrices et la visite de plateaux techniques :

- *Poseur Installateur de Menuiseries, Fermeture, et Equipements,*
- *Technicien/ne Supérieur/e d'études en Construction Métallique des stagiaires,*
- *Formatrice « Serveur en Restaurant ».*

Grâce à l'intervention des formateurs (Yannick Van-vooren et Olivier Perin) et des formatrices (Karine Bailleul et Dorothee Delporte), Patricia Ferrand a pu mesurer la passion qui anime tous nos collègues.

Patricia a aussi souhaité rencontrer des stagiaires en formation (demandeurs d'emploi et salariés d'entreprise). Ont été ainsi évoquées les difficultés rencontrées par ses derniers : orientation, financement du parcours, logement...

La journée s'est terminée par la rencontre de l'équipe syndicale CFTD des Hauts de France (trop nombreux et nombreuses pour toutes et tous les citer !).

Seul regret de Patricia, l'absence des entreprises, trop peu visibles, trop peu « accompagnantes ».

Le Synafpa remercie Martial Garcia (Secrétaire Général PSTE) et Philippe Berhault (SG Adjoint PSTE) d'avoir tenu à accompagner Patricia dans cette démarche « terrain ».

Le Synafpa salue le concours de la direction des Hauts de France qui a participé à la réussite de cette journée en mettant à disposition toute la logistique.

De l'avis de toutes et tous, cette initiative qui met en lien une instance stratégique (le CA) avec les réalités de la vraie vie des salarié(e)s, pourrait être suivie d'autres rendez-vous.

